

SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES

DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

LE HAVRE

France

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 26 novembre 2010

Camarades,

Trouvez ci-dessous la déclaration faite ce jour au conseil de Surveillance :

« Madame, Messieurs les représentants au conseil de surveillance,

En ma qualité de Secrétaire Général du Syndicat CGT des Travailleurs Portuaires du GPMH, je tiens en complément du dossier qui vous est adressé aujourd'hui, à préciser certains points concernant l'application de la réforme portuaire sur le port du Havre.

Depuis plusieurs mois, le dialogue social avec notre direction reste difficile voir impossible et ce pour des raisons qui parfois nous échappe.

Mon intervention aujourd'hui est motivée suite à un nouvel échec de dialogue avec notre direction générale concernant notre demande de ne pas présenter la note sur la réforme portuaire.

Je tiens également à vous préciser que notre demande est clairement affichée sur le courrier cosigné entre notre Organisation Syndicale et le Syndicat des Ouvriers Dockers et il nous paraît inconcevable que certaines décisions ou orientations politiques soient prises sans consultations, négociations ou prises en considération de notre représentativité sur le port du Havre.

Je tiens également à réaffirmer puisque le message ne semble pas être passé, que nous appliquerons la réforme portuaire sur le port du havre dans le strict respect de l'accord cadre national, de la pérennité des emplois et solutions trouvées, du respect des fondamentaux qui ont motivé la relance des ports français.

Nous tenons également à réaffirmer que même si nous continuons à dire que cette réforme est injuste et dénuée de bon sens, que la mise à disposition généralisée aurait été la meilleure solution, nous acceptons d'ouvrir le dialogue sur ce sujet dès lors que la marge de manœuvre nous soit laissée pour qu'ensemble, nous trouvions une solution correspondant aux attentes des Organisations Syndicales représentatives sur le Port du Havre, aux attentes de la place portuaire mais également aux attentes de l'Administration et du Ministère.

Ouvrir la marge de manœuvre n'a pas été facile à accepter pour nous, mais une chose est sûre, nous n'accepterons pas une nouvelle parodie de discussions comme nous avons pu le vivre ces derniers temps.

Par ailleurs et je tiens à le souligner, il est toujours plus facile de dire que la CGT est irresponsable, qu'elle n'apporte aucune solution, qu'elle cherche à gagner du temps plutôt que de prendre son propre bâton de pèlerin pour que des solutions soient finalement trouvées.

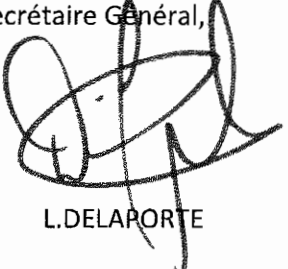
Voilà, je ne vais pas alourdir le débat au sein de cette instance et donc je vous demande de ne pas voter cette note, afin que nous puissions nous remettre autour de la table des discussions dans l'intérêt du port du Havre.

A défaut, ou si une décision est prise attivement et sans accord passé, nous considérerons que l'accord cadre national n'est pas respecté, et par conséquent que la direction casse l'accord de méthode signée en juillet dernier, ce qui nous obligera à ré appliquer le préavis de grève reconductible déposé en mars dernier.

La spécificité locale étant la clé de la réussite de la réforme portuaire locale, il serait dommage de ne pas s'être donné la chance de réussir.

En vous remerciant pour votre attention »

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. DELAPORTE', written in a cursive style.

L.DELAPORTE

POUR INFO ET AFFICHAGE, MERCI